



L'AMANTE ANGLAISE
Jeudi 7 février
p. 9



ANIMATION TROPICALE
Samedi 9 février
p. 5



FESTIVAL À PAS CONTÉS
du 12 au 15 février
p. 9

Jacques Barbé, peintre de fiction et d'émotion

Jacques Barbé est né en France, en décembre 1945, à Dax dans les Landes. Il a vécu ses jeunes années jusqu'à la fin de l'adolescence en Afrique du Nord, en Tunisie d'abord, puis en Algérie. En 1962, il doit quitter l'Afrique du Nord et ses hauts plateaux pour la Bourgogne et ses paysages vallonnés et morcelés. Il vit ce changement comme une chance et évoque la découverte de nouvelles couleurs, de nouveaux espaces.

De ce premier vécu s'est imposée au fond de lui, d'une façon inconsciente, une prédilection pour la lumière, les couleurs chaudes : ocre, terre de Sienne ou ombre et les grands espaces. Il explique qu'il a également gardé de cette expérience en Algérie un goût pour la liberté, une curiosité et une ouverture aux autres qui lui ont permis de s'intégrer sur le continent.



De La Poste à l'art

Tout le destinait à l'art, mais c'est vers un autre métier qu'il se dirige. Au sein de La Poste, il développe différentes compétences. Il y exerce tour à tour les fonctions d'inspection, de gestionnaire de patrimoine, de responsable informatique aux chèques postaux et de responsable de la communication. C'est d'ailleurs à La Poste qu'il contribue à la création « d'Artisa », société artistique de La Poste de Bourgogne qu'il préside durant quelques années. Aujourd'hui il est heureux de constater qu'elle perdure encore, permettant à des postiers et télécommunicants de pouvoir exprimer leur amour pour cet art.

Jacques Barbé s'est installé à Chevigny-Saint-Sauveur il y a un peu plus de trois ans et il apprécie ce cadre de vie préservé. Il aime les longues promenades qu'il s'offre régulièrement dans le parc de la Saussaie et qui alimentent son inspiration. Il a d'ailleurs le projet de réaliser une série d'œuvres sur le thème des jardins familiaux.

La beauté avant toute chose

La peinture et les arts en général ont toujours attiré Jacques Barbé. Il explique qu'il a à cœur de représenter la beauté. La musique est également pour lui une compagne, il l'écoute, la compose et l'interprète. Jacques Barbé dit que, quand il entend de la musique, un tableau lui apparaît et qu'inversement la contemplation d'un tableau peut lui inspirer des musiques.

Quand il évoque son style, Jacques Barbé le définit avec les termes de « peinture fiction ». Il explique qu'il s'agit d'une peinture qui va du figuratif à l'abstrait. Elle lui permet de réaliser ce qu'il perçoit mais également ce qu'il aimerait percevoir. Comme dans un roman, il peut ainsi associer des personnages et des lieux fictifs ou réels, faire vivre le présent et le futur et bannir les frontières du temps. Quant aux couleurs, elles seront bleues, rouges, jaunes… s'il désire qu'elles soient ainsi.

Jacques Barbé exposera des œuvres dans le hall de la mairie du 8 au 22 février 2013 (voir page 3).

Sécurité et tranquillité publique

Interview de Guillaume Ruet, maire-adjoint à la sécurité et à la tranquillité



Pourquoi avoir créé une délégation à la sécurité et à la tranquillité publique ?

La sécurité est la première des libertés. C'est une attente très forte des Chevignois. En créant une délégation spécifiquement dédiée, M. le Maire, Michel Rotger, a pris un acte fort pour inscrire clairement la sécurité comme une priorité de l'action municipale. Chevigny-Saint-Sauveur est reconnue comme une commune paisible et nous sommes extrêmement vigilants à ce qu'elle le demeure durablement. Nous veillons à maintenir la tranquillité quand tout va bien et à intervenir énergiquement dès que l'on constate un problème. C'est un combat permanent.

Comment la ville intervient-elle sur la sécurité ?

Nous avons une police municipale qui assure une présence de proximité. Sous l'égide de Anne-Marie-Beaudouvi, adjointe au maire, le service Enfance-Jeunesse de la Ville propose des actions de prévention sociale tout le long de l'année, notamment du soutien à la fonction parentale au sein des familles. Nous travaillons également en étroite collaboration avec la gendarmerie, les bailleurs HLM, les travailleurs sociaux du Conseil général ou encore avec l'Education nationale, dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention contre la Délinquance (CLSPD). C'est d'ailleurs plutôt efficace pour régler certaines situations compliquées. Cet été, le Maire a ainsi réuni le Conseil des Droits et des Devoirs des Familles pour résoudre le problème de jeunes perturbateurs, en leur faisant un rappel à l'ordre devant leurs parents. Bien sûr, la Ville n'a pas à se substituer à l'Etat qui doit assumer sa mission régalienne de maintien de l'ordre, via la Gendarmerie. Mais la ville peut véritablement être utile en coordonnant la politique de prévention de la délinquance.

La Mairie a l'intention de déployer un réseau de vidéo-protection. En quoi cela peut-il être utile ?

C'est un projet majeur sur lequel nous travaillons depuis quelques temps. Nous recevrons des subventions de l'Etat. La vidéo-protection a fait ses preuves dans les communes équipées. Elle a des effets dissuasifs indiscutables et permet de résoudre des enquêtes policières. Ça ne règle pas tout, ça ne remplace certes pas la présence humaine mais c'est en tout cas un plus incontestable pour la tranquillité des habitants.

Avez-vous d'autres projets en matière de prévention ?

J'envisage d'organiser, en partenariat avec la Gendarmerie, des réunions publiques sur les bons réflexes à avoir, dans lesquelles les habitants pourraient être sensibilisés à repérer les signes annonciateurs de problèmes et à alerter la bonne personne au bon moment. Ces réunions s'adresseraient en priorité aux personnes âgées qui sont les plus vulnérables à des agressions ou à des arnaques par des démarchages à domicile abusifs. Je prévois également de proposer des actions de préventions et d'information pour diminuer les risques d'effractions de domicile. Nous allons discuter enfin avec la Préfecture, le Parquet et la Gendarmerie pour expérimenter le dispositif « *Voisins vigilants et solidaires* » pour lutter contre les cambriolages.

Qu'est-il prévu à destination des jeunes ?

Le Point Jeunesse de la Ville propose des actions de prévention tout le long de l'année à destination des adolescents. Par exemple, il mène depuis longtemps des actions de sensibilisation contre les conduites à risques des jeunes, par exemple la consommation d'alcool et de drogues. Il s'est aussi récemment emparé des nouveaux sujets qui peuvent les concerner telles que les dérives liées à l'utilisation des nouvelles technologies (téléphone portable, Internet, réseaux sociaux). Il faut poursuivre ce travail et l'étendre à un public plus large.

Une nouveauté à signaler : une association chevignoise qui vise à promouvoir la citoyenneté chez les jeunes s'est dernièrement créée. C'est une excellente initiative que la municipalité soutient pleinement. Cette association travaille déjà en partenariat avec le Point Jeunesse et présentera prochainement ses actions. D'ores et déjà, je salue cette démarche : il est important de rappeler la nécessité de respecter les règles en société, pour bien vivre ensemble.

Permanence d'élu

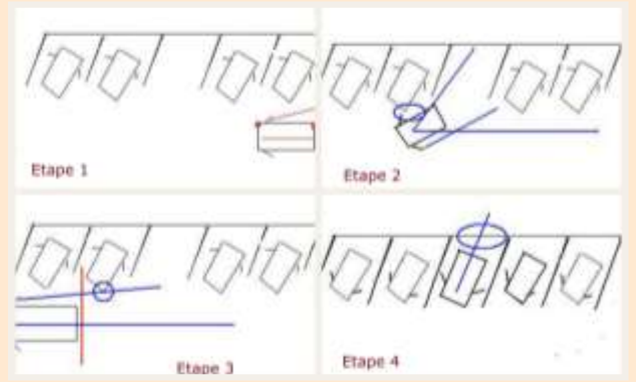
Guillaume RUET reçoit sur rendez-vous le samedi matin entre 10 h et 12 h, bureau des adjoints à la mairie.
Pour prendre rendez-vous :
ruetguillaume@gmail.com - 03 80 48 15 25
(secrétariat du maire et des élus)

Stationnement : parking en épi, avenue de la République

Le stationnement en épi arrière s'effectue avec les **mêmes repères que le stationnement en bataille, en marche arrière. Vous n'êtes pas** prioritaire en entrant et en sortant de votre place de stationnement. Ce type de rangement est plus sûr car au moment de repartir vous aurez une **bonne visibilité** sur la chaussée.

Étape 1
Dès que j'aperçois une place libre, je dois contrôler mes rétroviseurs et indiquer mon intention de m'arrêter avec mes feux clignotants de position. Je ralentis progressivement en me rapprochant des places de stationnement.

Étape 2
Je m'arrête à une distance assez importante (2 mètres environ) après la place que je veux occuper. J'actionne ma marche arrière pour que le feu de recul s'allume afin de prévenir ma manœuvre. Je commence à braquer mon



volant sur la droite quand mon rétroviseur extérieur est à hauteur de la dernière ligne de la seconde place après celle que je veux occuper. Je regarde en vision directe à l'arrière et m'informe à l'avant avant de braquer. Je peux m'aider du rétroviseur extérieur droit afin de m'assurer que l'arrière de ma voiture ne passe pas trop près du véhicule stationné avant ma place.

Étape 3
Je continue à reculer à toute petite allure. Je n'hésite pas à m'arrêter si un autre usager arrive à l'arrière. Je regarde en vision directe et m'aide des rétroviseurs extérieurs pour les distances latérales.

Étape 4
Je finis de reculer en vision directe à l'arrière. Attention, laissez un espace suffisant avec le trottoir. Vous pouvez le toucher mais pas le heurter ou monter dessus !



Décorations de Noël

La municipalité s'emploie, avec les agents municipaux des différents services, à embellir la ville et les équipements municipaux en période de Noël.

Les illuminations de Noël obligent certains agents à monter à 22 m de hauteur pour décorer les arbres plantés sur la commune.
Les arbres de la place du Jumelage ont été habillés par de nouvelles décorations lumineuses, ainsi que ceux du parking de la mairie.

Quant au décor de Noël dans la salle du Polygone, de nouveaux personnages ont pris place dès le mois de novembre avec la bourse aux jouets pour le plus grand plaisir des enfants et des adultes.

Le hall de la mairie n'a pas échappé non plus à la tradition avec ses bonhommes de neige. Les enfants ont pu venir déposer leur lettre pour le Père-Noël.









Centre communal d'action sociale

Personnes à mobilité réduite ou personnes handicapées

Nous vous informons que lors de la période hivernale et afin de vous faciliter l'accès à votre habitation (pavillon, immeuble) ou à votre véhicule stationné à proximité, le C.C.A.S. vous invite à vous faire connaître en téléphonant au 03 80 48 15 44 (service social en mairie). Ainsi, les services techniques de la commune pourront, à votre demande, intervenir en matière de salage ou de déneigement.

L'Ogive accueille...

ANNE ROUMANOFF
Humour

Mardi 5 février
20 h 30 - l'Ogive



« Rou[ge]manoff » »
La maturité va bien à Anne Roumanoff. Dans ce nouveau spectacle, la pétillante « Dame en Rouge » revient plus mordante que jamais pour croquer à pleines dents dans l'actualité. Rien n'échappe à son regard acéré : les obsédés du bio, Facebook, la crise de la dette, les diktats alimentaires…
Elle sait raconter mieux que personne l'égoïsme, la suffisance et la superficialité de notre époque. Pourtant, on ressort de son spectacle le cœur léger car elle parvient, avec finesse et humanité, à nous faire sourire de tout ce qui nous angoisse.

Tarifs :
Catégorie 1 :
normal 43 € / groupe* 40 € / réduit 38 €**
Catégorie 2 :
normal 38 € / groupe 35 €* / réduit 33 €**
**groupe à partir de 10 personnes dans la limite des places disponibles*
***étudiants, demandeurs d'emploi*

Billetterie : dans les points de vente habituels, Fnac, Carrefour, Cultura, Géant, magasins U, Cora, Leclerc, Auchan, billetterie Bien Public...
Organisation : Euromuses
Renseignements et locations : www.ticketlive.fr ou 03 80 30 61 00

Service culturel

Exposition de peinture
8 au 22 février

Venez découvrir les œuvres de Jacques Barbé, peintre amateur. Dans un style qu'il définit lui-même de « peinture fiction », ses toiles vous feront ressentir ses émotions au gré de ses balades et rencontres.



L'exposition est visible du 8 au 22 février dans le hall de l'hôtel de ville, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Service culturel - Tél. 03 80 48 15 31



Centre Pierre-Perret

LE CLUB JEUNESSE

Vacances d'hiver du lundi 18 février au vendredi 1er mars 2013

Le Club Jeunesse accueille les jeunes ayant 11 ans révolus et/ou scolarisés au collège ou au lycée (nés entre 2001 et 1995) pour les vacances d'hiver du lundi 18 février au vendredi 1er mars 2013.

➪ accueil libre et échelonné entre 8 h et 10 h.

➪ possibilité d'un ramassage par minibus à 8 h 30 et 9 h 30, sur inscription (devant le gymnase Boivin, au centre de loisirs Ez-Allouères et place de la Liberté. Pour le soir retour possible par la navette à 17 h 30.

➪ pour les jeunes participant aux activités du Club Jeunesse, une soirée sera proposée le vendredi 1er mars de 18 h à 23 h.

Attention : inscription à la journée uniquement et au minimum 2 inscriptions obligatoires par semaine. Tous les repas (y compris les éventuels pique-niques) sont organisés par le «*Club Jeunesse*».

À fournir : carnet de santé, attestation d'assurance extra-scolaire et l'avis d'imposition 2012 (sur la base des revenus 2011).

Inscriptions UNIQUEMENT l'après-midi et le mercredi toute la journée du 30 janvier au 13 février 2013 (dans la limite des places disponibles). Règlement auprès du Trésor Public à l'issue des vacances. Les Aides aux Temps Libres de la C.A.F. et les chèques-vacances (A.N.C.V.) sont acceptés.

Des animations et des sorties : cinéma, lasergames, bowling, jeux de rôle, jeux de stratégie, sports collectifs, ateliers cuisine, bande dessinée, jeux divers et bien d'autres surprises encore seront proposées (planning d'activités à retirer au centre Pierre-Perret ou à télécharger sur le site internet (http://www.centre-social-chevigny.com/).

Renseignements l'après-midi UNIQUEMENT au 03 80 48 92 02.

SÉJOUR NEIGE À LAMOURA

Du 25 février au 1er mars 2013 pour les enfants nés entre 2001 et 1995



Le centre Pierre-Perret vous propose un séjour neige du 25 février au 1er mars 2013 à Lamoura (39).

Au programme : ski de piste (avec moniteur), ski de fond, luge, balade en raquettes, visite du Fort des Rousses, …

À fournir : certificat médical de « non contre-indication à la vie en collectivité », carnet de santé, attestation d'assurance extra-scolaire, une photo récente, avis d'impôt sur le revenu 2012 (sur la base des revenus 2011).

Pour ce séjour : inscriptions dans la limite des places disponibles (15 maxi).

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et ne permettra pas de mettre une option sur le séjour. Les aides aux Temps Libres de la C.A.F. et les chèques-vacances (A.N.C.V.) sont acceptés.

Inscriptions et renseignements au 03 80 48 92 00 uniquement l'après-midi et le mercredi toute la journée.

LES MERCREDIS DE L'ESPACE JEUNES (12-17 ans)

Le centre Pierre-Perret propose aux jeunes, âgés de 12 à 17 ans, de se retrouver à l'Espace Jeunes le mercredi après-midi de 13 h 30 à 17 h 30 (en période scolaire uniquement). Diverses activités en accès libre sont proposées : baby-foot, ping-pong, billard ainsi que de nombreux jeux de société à découvrir en la présence de notre animateur Bertrand.

Chaque mois, une activité spéciale ou exceptionnelle est proposée : le mercredi 6 février 2013 à 13 h 30, une sortie bowling est proposée au tarif de 2 €.

Inscriptions les après-midi courant janvier dans la limite des places disponibles.

Fête ton anniversaire au centre Pierre-Perret

Tu souhaites organiser ton anniversaire mais tu ne sais pas où le faire, le centre Pierre-Perret te propose de t'accueillir, ainsi que tes amis, au sein de l'Espace Jeunes. N'hésite pas, contacte notre animateur, Bertrand, au 03 80 48 92 02, l'après-midi ou le mercredi toute la journée, pour plus d'information et préparer ta fête.

LE PÔLE INFORMATION

L'Espace Public Numérique

L'accès à l'Espace Numérique est gratuit. Vous pouvez effectuer diverses recherches, réaliser votre C.V., consulter votre boîte e-mails, trouver diverses informations sur internet. Pendant le temps scolaire, il est ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45 (fermé le mardi après-midi et le jeudi matin).



LE POINT INFORMATION JEUNESSE

Soirée de l'informatique, vendredi 8 février 2013

Le Point Information Jeunesse organise une action de prévention vendredi 8 février de 18 h à 22 h au centre Pierre-Perret.

Ce n'est simple pour personne, sauf pour les spécialistes, de comprendre les ordinateurs. Pourtant nous vivons dans une époque du tout électronique. Qu'est-ce qu'un « réseau social » et quels en sont les dangers ? Pourquoi les jeunes jouent-ils autant sur ordinateur ? Peut-on en devenir « accro » ? Internet est-il dangereux ? Qu'est-ce que je peux télécharger sans crainte ? Voici quelques-unes des questions auxquelles nos spécialistes et nos jeunes essayeront de donner une réponse ou leurs points de vue à travers de petits ateliers ou débats.

L'ESPACE EMPLOI-FORMATION

La Mission Locale (- 26 ans)

La Mission Locale tient une permanence (sur rendez-vous au 03 80 48 92 00) tous les mardis matin de 9 h à 12 h afin d'aider les jeunes (- 26 ans) dans leur recherche de formation ou d'emploi.

L'accompagnement personnalisé (+ 26 ans)

Le Service d'Accompagnement Personnalisé vous aide dans vos diverses démarches administratives (déclaration d'impôts, orientation vers les services compétents, …) sans oublier ses actions dans le domaine d'aide à l'emploi pour les plus de 26 ans (construction de votre projet professionnel, aide à la réalisation de C.V.) le lundi de 14 h à 17 h, le mercredi de 9 h à 12 h et le vendredi de 14 h à 17 h.

Pour fixer un rendez-vous : 03 80 48 92 00.

Le Service d'Accompagnement Personnalisé peut également se déplacer à domicile et sur rendez-vous uniquement le vendredi matin de 9 h à 12 h à condition que vous ayez des enfants en bas âge et que vous les gardiez, que vous ayez plus de 65 ans ou que vous soyez handicapés.

L'ASSISTANCE JURIDIQUE

Vous avez un litige avec une administration, vous êtes victime de violences conjugales, vous avez des difficultés à percevoir une pension alimentaire ou tout autre problème juridique ? Le centre Pierre-Perret propose une permanence juridique gratuite réservée aux Chevignois, deux fois par mois : le vendredi de 14 h 30 à 16 h 45 sur rendez-vous uniquement au 03 80 48 92 00.

Prochaines permanences : les vendredis 8 février et 1er et 15 mars 2013 à partir de 14 h 30.

L'ASSOCIATION CHEVIGNY FAMILLES

Vous recherchez une personne pour faire vos travaux ménagers (repassage, ménage, jardinage, soutien scolaire…), l'association Chevigny Familles vous facilite la tâche en vous mettant en relation avec du personnel compétent et réalise vos fiches de paie dans le cadre des emplois familiaux. Les charges relatives à l'embauche sont déductibles des impôts (50 %).

Employés : vous recherchez quelques travaux ménagers à effectuer (repassage, jardinage, ménage, soutien scolaire…) pour un complément financier, prenez contact avec l'association Chevigny Familles.

Pour fixer un rendez-vous, contactez Mme Célérier au 03 80 48 92 00, uniquement l'après-midi.

L'ASSOCIATION DU CENTRE PIERRE-PERRET

L'association du Centre Pierre Perret vous propose un atelier cuisine le **samedi 9 février 2013** de 9 h à 12 h. Un moment de convivialité à partager autour de la préparation d'un repas à déguster tous ensemble. Le thème proposé est la préparation d'un Jambalaya (sorte de Paëlla typique du sud des Etats-Unis).



Inscription : 3 € + participation aux frais de confection du repas.

Pour toute information : 03 80 48 92 00 (les après-midi).

Si vous souhaitez nous faire partager vos compétences culinaires, n'hésitez pas à nous proposer vos services… gratuitement bien évidemment.

Retrouvez toutes ces informations et les fiches **d'inscription à télécharger sur :** www.centre-social-chevigny.com

Service des sports

VACANCES SPORTIVES HIVER 2013

Le service des sports vous propose des animations sportives du 18 février au 1er mars. L'accueil se déroulera au gymnase du Cosec.

LES MATINÉES DES 5-9 ANS (2008-2004)

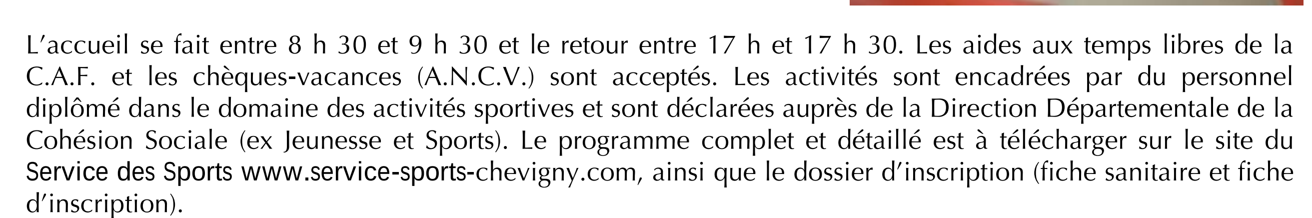
Horaires :
- accueil entre 8 h 30 et 9 h 30
- activités de 9 h 30 à 12 h

Quelques activités prévisionnelles :
Journée neige (luge), sarbacane, tir à l'arc, piscine, grimpe, parcours gymniques...

LES APRÈS-MIDI DES 10-16 ANS (2003-1997)

Horaires :
- accueil entre 13 h 45 et 14 h
- activités de 14 h à 17 h

Quelques activités prévisionnelles : sortie ski et luge, patinoire, hockey, badminton, tir à l'arc, sports collectifs, tennis de table...



L'accueil se fait entre 8 h 30 et 9 h 30 et le retour entre 17 h et 17 h 30. Les aides aux temps libres de la C.A.F. et les chèques-vacances (A.N.C.V.) sont acceptés. Les activités sont encadrées par du personnel diplômé dans le domaine des activités sportives et sont déclarées auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (ex Jeunesse et Sports). Le programme complet et détaillé est à télécharger sur le site du Service des Sports www.service-sports-chevigny.com, ainsi que le dossier d'inscription (fiche sanitaire et fiche d'inscription).

Modalités d'inscriptions

Lieu d'inscription :
service des sports au centre Pierre-Perret - 26, route de Bressey à Chevigny-Saint-Sauveur.
Date et horaires d'inscriptions :
du 30 janvier au 13 février, de 14 h à 17 h 30 et le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, dans la limite des places disponibles. Pas d'inscriptions par téléphone.
Tarifs : en fonction du quotient familial.
Fournir obligatoirement :
- avis d'imposition 2012 (sur la base des revenus 2011)
(fournir, sauf si déjà fourni depuis septembre 2012)
- attestation d'assurance extrascolaire nominative (RC et individuelle accident),
- copie du carnet de santé de l'enfant (vaccins),
- aides aux temps libres de la C.A.F. acceptées (fournir le document original),
- chèques-vacances A.N.C.V. acceptés
Renseignements : service des sports - 03 80 48 92 07
Conseil : il est souhaitable de souscrire une extension d'assurance individuelle accident (non obligatoire)

FORMULE « NEIGE À LA JOURNÉE » : SKI DE PISTE OU SKI DE FOND pour les jeunes de 10 à 16 ans (2003-1997) Les vendredis 22 février et/ou 1er mars 2013

Condition : le ski de piste est réservé aux enfants sachant skier (niveau confirmé).
Lieu : Massif de la Dôle dans le Jura.
Repas : un repas froid est à prévoir (il sera pris dans une salle chauffée).
Activités : les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés.
Tarifs : en fonction des quotients familiaux. Le tarif comprend l'encadrement, le prêt du matériel, l'entrée dans les structures, ainsi que le transport en bus.
Toutes les activités sont encadrées par du personnel diplômé dans le domaine des activités sportives et sont déclarées auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (ex Jeunesse et Sports).

LA PISCINE MUNICIPALE

Lors des vacances scolaires, la piscine municipale sera ouverte au public du lundi au vendredi de 14 h à 19 h et le dimanche de 9 h à 12 h.
Retrouvez les informations, horaires et tarifs sur notre site internet : www.service-sports-chevigny.com dans la rubrique « piscine municipale ».

Animation tropicale Samedi 9 février

La piscine municipale vous propose une ouverture exceptionnelle le samedi 9 février de 17 h à 20 h avec une animation « ambiance tropicale » pour une participation d'une entrée classique (3 € pour les adultes, 1,5 € pour les enfants).
Vous serez accueillis par nos vahinés dans un décor dépaysant. Elles vous offriront un cocktail exotique de bienvenue (sans alcool).
Diverses animations vous seront proposées : nager dans une eau couleur lagon, découvrir l'activité aqua-zumba, participer à un concours de Limbo (avec des lots à gagner) ou vous prélasser dans l'espace détente (hammam et spa). Tout cela dans un esprit convivial avec la présence de la troupe de danses traditionnelles tahitiennes « Mahana ».

Programme :
➪ 17 h - 20 h : ouverture de l'espace détente
➪ 17 h 30 - 17 h 50 : aqua-zumba
➪ 17 h 50 - 18 h 15 : concours de limbo
➪ 18 h 15 - 19 h 15 : danseuses tahitiennes



Service des sports
Tél. 03 80 48 92 07
Site internet : www.service-sports-chevigny.com

Centre de loisirs Ez-Allouères

Pour les enfants nés entre 2009 (scolarisés) et 2001

VACANCES D'HIVER 2013

Le centre de loisirs fonctionne aux horaires suivants :
➪ horaires d'accueil des enfants :
- le matin, arrivée des enfants de 7 h 15 à 9 h,
- en fin de matinée, départ des enfants de 11 h 45 à 12 h 15 ou de 13 h à 13 h 30 (arrivée des enfants possible à 12 h en prévenant la directrice avant 9 h),
- en début d'après-midi, arrivée des enfants de 13 h 30 à 14 h,
- en fin d'après-midi, départ des enfants de 17 h à 18 h 45.

Le coupon d'inscription est à retirer, soit dans les garderies périscolaires, soit au centre de loisirs.
Date limite pour les inscriptions : mardi 5 février à 18 h 30.
Pour connaître les activités proposées, il est impératif de venir les consulter dans le hall d'entrée du centre de loisirs (elles seront affichées le vendredi 15 février pour les 15 jours). Les activités ne seront plus communiquées par téléphone.

Attention ! documents à rapporter au centre de loisirs

- votre nouvelle attestation d'assurance extra-scolaire,
- les Aides aux Temps Libres 2013,
- la fiche de renseignements
- la feuille d'impôts 2012 sur les revenus 2011

Permanences :
- lundi, mardi, jeudi de 7 h 30 à 18 h 30
- mercredi et période des vacances de 15 h 30 à 17 h 30

Centre de loisirs - 03 80 46 31 85



Les vestiges du passé… par Bernard Ravier

Connaissances de la ville : les lotissements et les rues de Chevigny-Saint-Sauveur (4è partie)

➪ le Breuil

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Breuil se construit en 1972. Quatre voies routières sont désignées dans ce quartier.

L'allée du Breuil

Cette voie reprend le nom du lieu-dit du terrain principal construit près du centre ville.

La rue des Clématites

Cette rue prolonge celle existante aux Iris (près du gymnase du même nom). Un pont devait être construit sur la Rivière Neuve et réunir ces deux quartiers. Il ne sera pas construit et, depuis, la rue des Clématites est coupée en deux parties.

L'allée des Plantes

Fait le lien avec le Breuil et le quartier proche des Iris avec ses rues aux noms de fleurs. Une passerelle permet aux piétons de passer d'un lotissement à l'autre et de rejoindre le centre ville.

L'impasse de la Goulotte

L'impasse conduit à la rivière « la Goulotte », ce canal qui traverse le parc du Château et rejoint plus en aval la Norges. Ici aussi, une passerelle permet le franchissement des eaux, la Goulotte et le Chanot, pour rejoindre la rue du 19-Mars-1962.

➪ les Lilas et alentours…

Le premier lotissement des Lilas où était la pharmacie le long de l'avenue de l'Egalité et les lotissements voisins regroupent les rues suivantes :

Rue de Corcellot

Cette appellation correspond au lieu-dit du même nom où fut édifié le lotissement qui porte ce nom.

Impasse de la Cude

Toujours dans ce lotissement, cette impasse prend aussi le nom du lieu-dit du champ existant.

Rue Jean-Jaurès

Brillant universitaire, journaliste républicain. Il fut député socialiste de 1893 à 1898 et de 1902 à sa mort. Il fut assassiné en 1914 à la veille de la Première Guerre mondiale.

Impasse Marie-Curie

Elle découvrit le radium avec son mari Pierre Curie. Elle est la seule femme à avoir reçu deux prix Nobel, l'un de physique et l'autre de chimie.

Rue Albert-Camus

Cette rue constitue l'artère principale du lotissement du lieu-dit « En Grouchot » qui se situe à l'est de la rue du Corcellot. Ce lotissement regroupe de nombreux logements HLM. Quant à Albert Camus, cet écrivain célèbre, est bien connu pour, notamment, son roman « La Peste ». Il meurt en 1960.

Les quartiers qui suivent évoquent des sportifs remarquables :

Impasse Marcel-Cerdan

Cette impasse s'ouvre sur l'avenue du 19-Mars-1962 dans le lotissement de la Goulotte. Champion du monde des poids moyens en 1948, ce boxeur français disparaît tragiquement. La chanteuse Edith Piaf l'a popularisé.

Impasse Jean-Bouin

Créée dans le même lotissement, cette impasse commémore le souvenir de cet athlète français, champion du monde de course de fond à pied, mort au champ d'honneur en 1914.

Rue Léo-Lagrange

Elle borde le lotissement que l'on vient d'évoquer et celui assez nouveau de l'Orée de la Saussaie. Cet homme politique français (1900-1940) fut député socialiste, sous-secrétaire d'État aux sports et aux loisirs. Il favorisa le développement du sport populaire.

Rue Jacques-Anquetil

Jacques Anquetil (1934-1987) est un ancien coureur cycliste français, il est notamment le premier à avoir gagné cinq fois le Tour de France. Il a également remporté cinq Paris-Nice et construit ses nombreux succès dans les courses par étapes, grâce à ses qualités de rouleur lors des contre-la-montre.

➪ Les allées du Château

À la base, une belle allée en perspective du château depuis le Bois du Roy et un vaste lotissement avec de rues en rapport avec la noblesse de Bourgogne.

Rue Marie-de-Bourgogne

Fille du duc de Bourgogne Charles le Téméraire, cette duchesse de Bourgogne (1457-1482) épouse Maximilien Ier de Habsbourg et lui apporte en dot les Pays-Bas bourguignons et la Franche-Comté, mais elle meurt à 25 ans. Aucune rue de Dijon ne porte son nom…

Rue Marguerite-de-Bavière

C'est l'épouse du duc de Bourgogne Jean Sans Peur et la mère du duc Philippe III le Bon (1363-1423).

Rue Alix-de-Vergy

Alix de Vergy, duchesse de Bourgogne (vers 1176-1252), fut la deuxième femme du duc de Bourgogne Eudes III. Elle lui apporta en dot le château de Vergy.

Rue Marguerite-de-Bourgogne

Marguerite de Bourgogne (1920-1315) Ce fut une princesse de la dynastie capétienne. Elle était la fille de Robert II, duc de Bourgogne et d'Agnès de France. Ainsi par sa mère elle était la petite-fille de Saint Louis. Femme de Louis X le Hutin, roi de Navarre et roi de France, elle devint donc reine de France.

Rue Jeanne-de-Boulogne

C'est la fille et héritière de Guillaume XII, comte d'Auvergne et de Boulogne (1338-1361). D'abord, elle épouse Philippe de Bourgogne dont elle sera veuve. Elle fut aussi la mère de Philippe Ier de Rouvres, duc de Bourgogne. Puis elle épouse le Roi de France Jean II le Bon en 1350.

Rue Marguerite-de-Flandre

En 1357, à l'âge de sept ans, elle épouse en premières noces Philippe de Rouvres, son cousin au deuxième degré. Veuve en 1361, à l'âge de onze ans, Marguerite devient duchesse de Bourgogne (1361-1369).
En juin 1369, à 19 ans, elle épouse en secondes noces le duc Philippe II de Bourgogne, dit le Hardi, duc de Bourgogne, quatrième fils du roi. Elle meurt en 1405.

Rue Philippe-de-Rouvres

Philippe Ier de Bourgogne fut appelé aussi Philippe de Rouvres. Il naît en 1346 à Rouvres-en-Plaine et succède en 1349 à son grand-père, le duc de Bourgogne Eudes IV. Marié à Marguerite III de Flandre, il meurt prématurément de la peste en 1361, à l'âge de quinze ans, sans avoir eu le temps de s'assurer une descendance.

Rue Jeanne-de-Chantal

Mariée à Christophe de Rabutin, baron de Chantal, Jeanne-Françoise Frémyot (1572-1641) est une dame de Bourgogne devenue religieuse après la mort accidentelle de son mari. Avec Saint François de Sales elle fonda l'Ordre de la Visitation. Elle a été canonisée par l'Église en 1767.

➪ Le clos Saint-Sauveur

Ce lotissement, approuvé en 1990, se situe à l'entrée de Chevigny-Saint-Sauveur. En 2010, Carrefour-Market supermarché s'y est notamment installé. Des noms d'ingénieurs et découvreurs célèbres y ont été choisis.

Rue Gustave-Eiffel

Né à Dijon en 1832, il fut l'un des plus grands spécialistes de la construction métallique. On connaît bien sa tour à Paris, élevée pour l'exposition universelle de 1889. Il meurt en 1923.

Rue Buffon

Ce Bourguignon (1707-1788) qui se prénommait Georges est aussi bien connu. Naturaliste natif de Montbard, il est l'auteur de *l'Histoire naturelle* en 44 volumes. Également, la Grande Forge qui porte son nom a été construite pour mettre en application ses découvertes sur la fusion du minerai de fer.

Rue Lazare-Carnot

Mathématicien et ingénieur militaire (1753-1823), il fut député en 1791. Il fut surnommé l'organisateur de la victoire. Ministre de la Guerre en 1800, il s'opposa, notamment, au pouvoir personnel de Napoléon.

Rue Nicéphore-Niepce

Né à Chalon-sur-Saône en 1765, il inventa la photographie. Il mourut en 1833.

Rue Darcy

Cet ingénieur dijonnais, Henri Darcy (1803-1858) a conçu le réservoir situé au centre de la place pour amener l'eau à la ville depuis le Val Suzon et favoriser le passage du chemin de fer à Dijon.

Rue Monge

Gaspard Monge naît à Beaune en 1746. C'est un mathématicien dont l'œuvre mêle géométrie descriptive, analyse infinitésimale et géométrie analytique.
En parallèle à ses travaux de recherche, il enseigne une grande partie de sa vie. Il participe à la création de l'École normale de l'an III et de l'École polytechnique. Ses cendres ont été transférées au Panthéon en 1989.



Vie associative

SECTION GYMNASTIQUE RYTHMIQUE DU CLES

Entretien avec la présidente, Céline Gaudry



Comment êtes-vous parvenue à la présidence de la section ?
Un peu par hasard à vrai dire, suite au déménagement rapide de l'ancienne présidente, il a fallu trouver une remplaçante dans l'urgence. Les inscriptions étaient déjà prises et la saison avait à peine commencé... Je venais juste d'intégrer le bureau, et étant donné la situation, pas le temps de se poser de questions, de trop réfléchir, de peser le pour et le contre… j'ai accepté le poste de présidente.

La discipline est-elle exclusivement féminine ?
La GR n'est pas exclusivement féminine, c'est accessible à tout le monde. Il y a quelques garçons qui la pratiquent mais dans notre club nous avons très peu de demande. En général, c'est une discipline jugée trop féminine, un peu comme la danse classique.

De quelle manière souhaitez-vous faire évoluer la section ?
Nous aimerions pouvoir ouvrir des cours pour tous, en loisirs et en compétition. Pour l'instant, les filles, à partir de 11 ans, doivent obligatoirement faire de la compétition ou du moins leurs premiers pas, mais cela ne convient pas à toutes, pour différentes raisons. De même pour celles qui veulent commencer tard, il n'y a pas de groupes pour les intégrer. Nous voudrions également ouvrir un cours de danse classique qui est vraiment la base de la GR. Il nous manque encore des créneaux, des entraîneurs… et de l'argent !

Quel est votre meilleur souvenir en tant que présidente ?
Il n'y a pas vraiment un événement particulier mais plutôt une suite d'aventures, dans une ambiance très sympathique et plutôt joyeuse, avec les membres du bureau, les entraîneurs et les juges et enfin les gymnastes. Quand à la fin de la saison, alors que tout s'est bien déroulé et que tout le monde a envie de continuer, nous pouvons dire : « C'était une bonne année ! »
Bien sûr, quand les gymnastes ramènent des médailles (comme la saison dernière, par exemple, avec 2 médailles d'or et 3 d'argent) ou sont qualifiées pour le Championnat National les 26 et 27 janvier 2013 à Brest, nous ne pouvons pas cacher notre satisfaction et notre fierté.

Et si vous deviez rajouter un mot ?
N'hésitez pas, venez nous rejoindre… Je voudrais remercier sincèrement la ville de Chevigny, qui nous soutient et nous donne les moyens de fonctionner, tant au niveau financier que matériel. Je remercie les bénévoles, les membres du bureau, les entraîneurs, les juges et les parents qui participent au développement de la section.



▲ *Téléthon 2012*

Un mois, une association...
Section Gymnastique Rythmique du CLES

Historique de la section

1978 Création du CLES Chevigny Loisirs Et Sports.
1990 Création section GRS.
10/98 Création du journal du club GR.
09/00 Création du site internet.
10/03 1re participation au Téléthon.
02/04 Création de la fête des loisirs.
05/04 1er titre pour le club de championne de France UFOLEP.
2007 1re fois qu'une gymnaste est qualifiée pour les championnats de France en individuel FFG.
05/08 1re organisation d'une finale Zone Sud UFOLEP.
10/12 Embauche d'une 2e salariée à temps partiel.

Le bureau

C'est une bonne équipe composée de parents bénévoles : certains ayant accepté une responsabilité précise, et d'autres plus polyvalents mais tout aussi impliqués. Il permet de faire le lien entre parents et encadrement, d'organiser des événements au sein de la section (compétition, goûters, journal, gala de fin d'année...) et de prendre les décisions importantes concernant la section. Les réunions ont lieu environ une fois par mois.

Encadrement et entraînements

La section GR est sous la responsabilité technique d'Isabelle Vereecke, qui est salariée d'AGGyR, le groupement d'employeurs créé en 2008 avec le club de Quetigny. Elle a obtenu son diplôme de BPJEPS cet été en plus de son travail. Cette saison, Isabelle est assistée par Olga Pohrebnyak, embauchée depuis la rentrée à temps partiel, ainsi que de cinq entraîneurs bénévoles et de cinq juges. Les entraînements ont lieu aux gymnases des Iris et Boivin.
Pratique de loisirs (à partir de 4 ans) : 1 heure par semaine.
Pratique de compétition : catégories déterminées par l'équipe technique. Compétition par équipe et/ou en individuelle.
Entraînements 1 à 3 fois par semaine.

Disciplines exercées

Cette activité développe de nombreuses qualités physiques (souplesse, endurance, vitesse, coordination…) et cognitives (mémorisation, représentation mentale, latéralité…) ainsi qu'un certain sens artistique (expression corporelle, sens du rythme…) et des grandes qualités mentales (volonté, persévérance, concentration…).
Le club se divise en deux catégories :
- La section loisirs permet une approche ludique de l'activité ainsi qu'une approche de la manipulation des cinq engins, ruban, corde, ballon, cerceau et massues. Cette section est composée de trois groupes, baby, petites et grandes afin de respecter le plus possible les différences de motricité liées à leur jeune âge.
- La section compétition offre aux gymnastes la possibilité de s'engager en individuel, en ensemble ou les deux que ce soit en UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques en Éducation Physique) ou en FFG (Fédération Française de Gymnastique). L'affiliation à ces deux fédérations permet de proposer un éventail de programmes plus large pouvant s'adapter à chaque gymnaste quel que soit son niveau de pratique.

Les gymnastes, en fonction de leurs catégories, participent à plusieurs compétitions, en équipe et pour certaines s'ajoutent celles en individuelle. Il y a bien sûr les deux galas du club, l'un en milieu d'année permettant aux parents d'avoir un premier aperçu du travail réalisé, et l'autre pour clôturer de façon festive l'année. Durant les congés scolaires, nous organisons des stages de perfectionnement.

Participations dans la ville

La section participe au Téléthon, au Forum des associations et à la cérémonie des Etoiles sportives.

Pour en savoir +

Isabelle Vereecke,
responsable technique : 06 76 45 98 85
Céline Gaudry,
responsable administrative : 06 62 72 36 88
E-mail : administratif@cleschevigny-gr.com
Site : http://www.cleschevigny-gr.com



▲ *les membres du bureau*
les juges ▼





▲ *le groupe compétition*

Le gala de fin d'année

Pour clôturer la saison sportive de la section, nous vous invitons à assister au gala de fin d'année, le dimanche 23 juin 2013 à 16 h à l'Ogive. Vous pourrez apprécier tous les enchaînements des gymnastes de compétition par équipe dans des chorégraphies utilisant les différents engins : cordes, cerceaux, ballons, rubans et massues. Les gymnastes sections loisirs et compétition présenteront également des chorégraphies spécifiques autour d'un thème à définir. L'entrée est gratuite.



Vie associative

JARDINIERS DE CHEVIGNY

Distinction

Lors de l'assemblée générale de l'association des Jardiniers de Chevigny le 1er décembre 2012, Jean Plaza a été nommé chevalier du Mérite agricole. Cette importante distinction traduit son implication constante et dévouée au service des Jardiniers de Chevigny depuis de très nombreuses années.



Cette distinction lui a été remise par le président de l'association, Jean-Claude Beaux.

Association des Jardiniers de Chevigny
Tél. 03 80 46 16 01

CHEVIGNY ENVIRONNEMENT

Une association qui œuvre pour notre environnement urbain



Que faisons-nous ?
Chevigny Environnement travaille en relation avec la municipalité de Chevigny-Saint-Sauveur sur différents dossiers intéressant directement les Chevignois. Ces dossiers sont étudiés au sein de nos groupes de travail, et nous en informons régulièrement nos adhérents. Nous souhaitons poursuivre et renforcer cette collaboration municipale malgré les difficultés rencontrées.

Chevigny Environnement est associée au travail des communes du Grand Dijon sur les dossiers intercommunautaires : Plan de Déplacement Urbain (développement des modes doux et alternatifs), Plan Climat Energie Territorial.

L'association siège à la Préfecture au sein de la Commission Consultative de l'Environnement concernant la Base Aérienne 102 de Longvic.

Elle est active au sein du collectif des Associations Environnementales de l'Est Dijonnais (AEED-CLAPEN 21) concernant le transport aérien, la circulation et les pollutions qui en découlent.

Membre de la direction collégiale du CLAPEN 21 (Comité de Liaison des Associations et des Personnes pour la Protection de l'Environnement et de la Nature en Côte-d'Or), l'association participe, par le biais de son président, à la mise en place de mandataires dans les commissions départementales et intercommunautaires sur les déchets, les nuisances et pollutions diverses, la qualité de l'eau, de l'air, les risques sanitaires et technologiques, etc.

La permanence de l'association se tient chaque 1er lundi du mois, de 17 h à 19 h, salle des réunions de la mairie. Et tous les adhérents sont les bienvenus à nos conseils d'administration.

Assemblée générale

Vendredi 22 mars

Chevigny Environnement tiendra son assemblée générale le 22 mars à 20 h 30, salle des associations Jean-Froussart. C'est une bonne occasion pour faire connaissance avec cette association qui a besoin du soutien des Chevignois ainsi que de membres qui souhaitent s'impliquer dans nos groupes de travail.

Chevigny Environnement - Tél. 03 80 65 77 07
E-mail : administration@chevigny-environnement.info
Site : www.chevigny-environnement.info

CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR HANDBALL

Loto annuel

Dimanche 3 mars

Le Chevigny-Saint-Sauveur Handball organise son traditionnel loto à l'Ogive, le dimanche 3 mars de 14 h à 18 h.
Ouverture des portes dès 13 h.
Plus de 5 000 € de lots à gagner !

Chevigny-Saint-Sauveur Handball
Tél. 03 80 47 04 20

CLES VOLLEY-BALL

Recherche joueuses

Le CLES Volley-ball recherche des joueuses afin de compléter son équipe féminine qui évolue en départementale.
Match uniquement la semaine (environ tous les 15 jours sur le Grand-Dijon, un seul à Semur-en-Auxois).
Tout niveau accepté !
Pour plus de renseignements, contacter Virginie au 06 82 39 86 26.

CLES Volley-ball - Tél. 06 82 39 86 26
E-mail : info@bbvbc@free.fr

UN ENFANT PEUT SAUVER UN ARBRE

L'aventure Mamie Chaussettes

Dimanche 10 février

En novembre dernier à Campet-et-Lamolère, des élèves de maternelle et de primaire ont activement participé à une nouvelle plantation ; ce qui porte à 20 000 le nombre de pins plantés dans les Landes.



Une nouvelle action, mais celle-là d'un genre particulier puisque nous allons replanter des fruitiers oubliés ou en voie de disparition (pommiers, cerisiers et pruniers). Avec la participation de l'équipe junior de Handball, des enfants du centre de loisirs Ez-Allouères, ainsi que les bouts de chou de la Maison de l'Enfance et des ados du centre de jeunesse Pierre-Perret.

Un geste sous le signe de la biodiversité qui sera l'occasion de responsabiliser les enfants en leur confiant la mission de protéger ces plantations. Et ainsi leur transmettre des valeurs très utiles pour leur devenir. Une implantation de ruches est prévue dans ce projet. Des plantes mellifères seront semées afin qu'abeilles et papillons puissent accomplir leur travail de pollinisateurs.

Alors, réservez votre dimanche 10 février à 10 h pour un joli geste pour notre belle ville.
Rendez-vous au quartier des Mélodies et des Poètes, bassin de rétention n°6-8, boulevard Yan-Pallach.

Un enfant peut sauver un arbre
Tél. 03 80 35 62 32
Site : www.unenfantpeutsauverunarbre.fr

OFFICE CHEVIGNOIS DES RETRAITÉS

Thé dansant

Dimanche 10 février

L'orchestre Benoît Chabod vous fera danser lors du thé dansant du dimanche 10 février, à partir de 15 h au Polygone.
Entrée : 8 €

Repas mensuel

Jeudi 14 février

Le prochain repas mensuel aura lieu le jeudi 14 février à 11 h 45, salle Jean-Froussart.
Inscriptions jusqu'au lundi 11 février à 12 h.
Tarif : 7 €

Conférence

Vendredi 15 février

M. Thinet vous propose une conférence sur « Mystérieuse Amazonie », vendredi 15 février à 14 h 30, salle Jean-Froussart.
Entrée : 3 € adhérent - 4 € non adhérent



Une journée à Mulhouse

Jeudi 7 mars

L'association vous propose une journée au musée de l'Automobile et de la Cité des Trains. Départ à 7 h 15 et retour vers 20 h. Repas au restaurant.
Tarifs : 69 € - 71 €
Inscriptions : ouvertes

PROCHAINEMENT
À la découverte de Troyes et son passé

Jeudi 4 avril

L'association vous propose une visite guidée de la vieille ville avec un déjeuner au restaurant, puis une visite de la Maison de l'outil et de la pensée ouvrière ou shopping dans les magasins d'usine.
Tarifs : 64 € Chevignois - 66 € extérieurs
Inscriptions : ouvertes

Office Chevignois des Retraités
Tél. 03 80 48 15 45

UN NOUVEL ÉLAN POUR CHEVIGNY

Les pieds sur terre, la tête dans les étoiles

Mardi 5 février

L'association Un Nouvel Élan pour Chevigny vous invite à la soirée : Les pieds sur terre, la tête dans les étoiles le mardi 5 février 2013 à 20 h au Polygone. Soirée d'initiation à l'astronomie, sous forme d'une balade dans le temps et l'espace, avec observation (si le temps le permet) suivi d'un exposé débat sur la pollution lumineuse par des représentants de la S.A.B. (Société Astronomique de Bourgogne).

Un nouvel élan pour Chevigny
Tél. 03 80 46 16 01



OFFICE CULTUREL CHEVIGNOIS

L'Amante Anglaise
Marguerite Duras
Jeudi 7 février



À partir d'un fait divers lu dans les journaux, Marguerite Duras invente un interrogatoire théâtral entre trois protagonistes : Claire Lannes, son époux Pierre Lannes, et l'interrogateur.
Le 8 avril 1966 on découvre en France, dans un wagon de marchandises, un débris de corps humain. Très vite, la commune de Viorne, 2 500 habitants, 75 Portugais, investie de fond en comble par la police, livre son dépeceur de cadavre, une femme, Claire Amélie Lannes, 51 ans, sans profession, ressortissante de Viorne depuis 20 ans, depuis son mariage avec Pierre Lannes. Claire Lannes avoue son crime dès qu'elle se trouve en face de la police. Elle a assassiné sa cousine, Marie-Hélène Bousquet, sourde et muette. Un homme qui pourrait être un policier, un psychologue, un journaliste s'interroge sur les raisons de ce crime et mène un entretien avec d'une part Pierre Lannes et d'autre part Claire Lannes.

Mise en scène : Michaël Lonsdale
Lumière : Sergio Giovannini
Jeu : Laurence Boyenval (Claire Lannes)
Christian Fregnet (Pierre Lanes)
Sylvain Marmorat (l'interrogateur)

Théâtre, compagnie le Rocher des Doms
Date : jeudi 7 février
Horaire : 20 h
Lieu : le Polygone
Tarif : 10 € / 8 € adhérents O.C.C.
gratuit - 10 ans
Réservations : O.C.C. 03 80 48 15 34

Pirates et cie
Jacques Boilley
Mercredi 27 février



« Hissez les voiles, moussaillons, et en avant toutes ! » Dans ce nouveau spectacle il y a tout ce qu'il faut de chansons pour se transformer en corsaires et autres pirates des mers, le temps d'une chanson ou d'un spectacle.
Les textes sont travaillés : ils abordent des thèmes comme l'amitié à l'école, les saisons…
L'ensemble est très dansant, sur une gamme de rythmes qui s'étend du reggae aux airs latinos en passant par le rock et la ballade celtique.
Les sons mêlés de la guitare électrique, la cornemuse, la flûte traversière, le hautbois et le violon forment un subtil mélange.

Chansons jeune public
Date : mercredi 27 février
Horaire : 15 h
Lieu : le Polygone
Tarif : 5 € / 4,50 € adhérents O.C.C.
Réservations : O.C.C. 03 80 48 15 34



À Pas Contés s'invite à Chevigny

L'Office Culturel Chevignois est partenaire de la 13ème édition du Festival International Jeune Public et Tous Publics.

À vue de nez
Mardi 12 février à 14 h 30
Mercredi 13 février à 10 h et 14 h 30
Le Polygone
Compagnie La Rousse (France-Île-de-France)
Théâtre et vidéo dès 8 ans

Les mains dans la gravelle
Jeudi 14 février à 14 h 30
Vendredi 15 février à 10 h et 14 h 30
Le Polygone
Compagnie L'Arrière scène (Canada-Québec)
Théâtre dès 7 ans

Retrouvez les résumés des spectacles ainsi que les tarifs sur le site de l'Association Bourguignonne Culturelle, www.abcdijon.org ou sur le site du festival, www.apascontes.fr.

A noter dans votre agenda !

FÉVRIER

LOTO
Chevigny Renouveau - 06 13 10 21 47
Dimanche 3 février, le Polygone

ANNE ROUMANOFF
Ticketlive - 03 80 30 61 00
Mardi 5 février, 20 h 30, l'Ogive

LES PIEDS SUR TERRE, LA TÊTE DANS LES ÉTOILES
Un nouvel élan pour Chevigny - 03 80 46 16 01
Mardi 5 février, 20 h, le Polygone

L'AMANTE ANGLAISE - MARGUERITE DURAS
Office Culturel Chevignois - 03 80 48 15 34
Jeudi 7 février, 20 h, le Polygone

EXPOSITION DE PEINTURE
Service culturel - 03 80 48 15 31
Du 8 au 22 février, hall de l'hôtel de ville

ANIMATION TROPICALE
Piscine municipale - 03 80 43 60 41
Samedi 9 février, de 17 h à 20 h, piscine municipale

ATELIER CUISINE « JUMBALAYA »
Association du centre Pierre-Perret - 03 80 48 92 04
Samedi 9 février, de 9 h à 15 h, centre Pierre-Perret

PLANTATION DE FRUITIERS OUBLIÉS
Un enfant peut sauveur un arbre - 03 80 35 62 32
Dimanche 10 février, 10 h, boulevard Yan-Pallach

THÉ DANSANT
Office Chevignois des Retraités - 03 80 48 15 45
Dimanche 10 février, 15 h, le Polygone

À PAS CONTÉS - À VUE DE NEZ
A.B.C. Dijon - 03 80 30 98 99
Mardi 12 février, 14 h 30, le Polygone
Mercredi 13 février, 10 h et 14 h 30, le Polygone

À PAS CONTÉS
LES MAINS DANS LA GRAVELLE
A.B.C. Dijon - 03 80 30 98 99
Jeudi 14 février, 14 h 30, le Polygone
Vendredi 15 février, 10 h et 14 h 30, le Polygone

REPAS MENSUEL
Office Chevignois des Retraités - 03 80 48 15 45
Jeudi 14 février, 11 h 45, salle Jean-Froussart

MYSTÉRIEUSE AMAZONIE
Office Chevignois des Retraités - 03 80 48 15 45
Vendredi 15 février, 14 h 30, salle Jean-Froussart

REPAS A THÈME
Chevigny Renouveau - 06 13 10 21 47
Dimanche 24 février, 12 h, le République

PIRATES ET CIE - JACQUES BOILLEY
Office Culturel Chevignois - 03 80 48 15 34
Mercredi 27 février, 15 h, le Polygone

MARS

LOTO ANNUEL DU CSHB HANDBALL
C.S.H.B. - 03 80 47 04 20
Dimanche 3 mars, de 14 h à 18 h, l'Ogive

UNE JOURNÉE À MULHOUSE
Office Chevignois des Retraités - 03 80 48 15 45
Jeudi 7 mars

MUSIQUE DE CHAMBRE CONCERT TRIO
Office Culturel Chevignois - 03 80 48 15 34
Vendredi 8 mars, 20 h, Église de la Sainte-Trinité

DANCE ADOS
Office Culturel Chevignois - 03 80 48 15 34
Samedi 9 mars, 21 h, le Polygone

15ème **PRINTEMPS DES POÈTES**
Service culturel - 03 80 48 15 34
Samedi 16 mars, 16 h, bibliothèque Ez-Allouères

LE DÉPART DE CHRISTOPHE COLOMB
Office Culturel Chevignois - 03 80 48 15 34
Mardi 19 mars, 20 h, le Polygone

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Chevigny Environnement - 03 80 65 77 07
Vendredi 22 mars, 20 h 30, salle Jean-Froussart

WEEK-END CULTURE ASIATIQUE
Chevigny Renouveau - 06 13 10 21 47
Samedi 23 et dimanche 24 mars, Polygone

AVRIL

À LA DÉCOUVERTE DE TROYES
Office Chevignois des Retraités - 03 80 48 15 45
Jeudi 4 avril

SALON DU LIVRE
Nouvel élan pour Chevigny - 03 80 46 16 01
Dimanche 7 avril, de 10 h à 18 h, gymnase des Iris

HUGUES AUFRAY
Ticketlive - 03 80 30 61 00
Dimanche 28 avril, 17 h, l'Ogive



Libre expression - groupe de l'opposition

Et l'intérêt général, qu'en font-ils ?

L'intérêt général ne semble pas faire partie des préoccupations majeures de l'équipe qui gère les affaires communales depuis 30 ans. La vente des terrains du Clos en Mont Vaux en est une illustration récente : **un déficit record (de 150 000 € pour l'instant, pour à peine** 5 parcelles), déficit supporté par la commune au profit de quelques-uns. Il a fallu que l'opposition attaque la délibération au tribunal administratif pour que celle-ci soit retirée, et que l'attribution des terrains soit revue dans le sens de plus d'égalité de traitement entre les acquéreurs potentiels. Et encore pas assez. Nous aurons l'occasion de revenir bientôt sur cette affaire…



Autre exemple : le parking de la **future médiathèque**. Celle-ci se construit tout à côté de la mairie, sur un terrain qui depuis des décennies servait de parking aux utilisateurs des salles autour de la mairie (salle des fêtes, salle des mariages, salle de réunion au-dessus de la caserne des pompiers). Avec le début des travaux, **il se confirme d'ores et déjà que** les places de parking manquent autour de l'hôtel de ville : quand plusieurs salles sont occupées, les participants doivent se garer vers la salle Jean-Froussart. Fin 2013 quand la nouvelle caserne du SDIS dans la zone 6NA sera terminée, le rez-de-chaussée actuellement occupé par les pompiers sera rendu à un usage communal. Qu'en sera-t-il alors ? Les besoins en place de stationnement augmenteront encore avec l'ouverture en 2015 de la médiathèque.

Il y a plusieurs années déjà, pour anticiper ces besoins de stationnement, un terrain avait été racheté à l'évêché pour réaliser un parking. Alors que les places manquent **déjà, une partie de ce terrain a été vendue il y a quelques mois par la majorité de M. Brenot à un riverain pour lui permettre d'étendre son jardin** (parcelle 422, en rouge sur le plan). Le futur parking collectif, déjà insuffisant, a été amputé de quelques places pour permettre l'extension du jardin d'un particulier, **au mépris de l'intérêt général !**

Nous nous sommes opposés à cette vente. La transaction venant seulement d'être effective, **nous avons proposé au nouveau maire d'envisager le rachat de la parcelle 422 par la collectivité. Il a refusé.**

Le changement des pratiques de la **majorité municipale, ce n'est pas encore maintenant**.

Les élus du groupe "Un Nouvel Elan pour Chevigny"
Louis Legrand – Jocelyne Macé – Christian Preioni – Caroline Grison – Denis Poirel – Dénia Hazhaz – Pascal Gauthier.
Adresse postale : "Un nouvel Elan pour Chevigny" maison des associations Jean-Froussart
9, rue de Meursault - 21800 Chevigny-Saint-Sauveur Tél : 03 80 57 08 97
site internet : www.nouvelelan.fr - E-mail : contact@nouvelelan.fr

Informations citoyennes

INTOXICATIONS
Le monoxyde de carbone

Qu'est-ce-que le monoxyde de carbone ?
Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.
Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non irritant... et mortel.

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... les bons gestes de prévention aussi :
- faites vérifier et entretenir avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation…
- respectez le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz…)
- aérez au moins 10 min par jour.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?
Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.
Dans ce cas :
1 - aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,
2 - arrêtez si possible les appareils à combustion,
3 - évacuez au plus vite les locaux et bâtiments,
4 - appelez les secours :
112 numéro unique d'urgence européen,
18 sapeurs-pompiers
15 samu,
5 - ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou sapeurs-pompiers.

Plus d'information sur www.prevention-maison.fr

ACTI'FORM
Bougez sa vie, bougez son corps...

Acti'form a ouvert ses portes depuis le 2 janvier à Chevigny-Saint-Sauveur. Cette salle de sport dirigée par M. Denis Dalla-Torre vous propose plusieurs services : un coaching individuel, de la musculation générale dont la musculation corrective ciblée. Les avantages de cette salle de sport sont : l'abonnement mensuel ou annuel, la possibilité de prélèvement automatique et il n'y a pas de droit d'entrée.

Acti'form
Impasse des Myosotis
Salle des Iris (entrée côté parking)
Tél. 06 14 43 18 26
E-mail : denis.dalla-torre@hotmail.fr

PROPRETÉ CANINE
Maîtres et chiens : les bons réflexes

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus « un gêneur » pour les autres. Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté dans notre ville.
Une déjection au beau milieu d'un trottoir. De quoi vous mettre de mauvaise humeur… Doit-on pour cela haïr la gente canine ? Non, les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée, les espaces verts, ne deviennent pas les toilettes publiques canines.
Pour cela, une seule solution, ramasser les déjections. Il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet à retourner (plastique ou papier). On trouve dans le commerce des sachets spécialement destinés à cet usage.
Votre civisme nous aidera à garder une ville propre.

Parution dans le « 4 Pages »

Si vous souhaitez proposer un article pour l'édition du mois de mars, pensez à le déposer au plus tard le **lundi 4 février** au service communication : communication@chevigny-saint-sauveur.fr



Libre expression - groupes de la majorité

Grande mobilisation pour le Téléthon



Les 7 et 8 décembre, la nouvelle édition du Téléthon a rencontré un vif succès. La manifestation a touché un large public grâce à un florilège d'animations orchestrées par Cédric Wyndaele, Nathalie Vocoret et Annie Aubertin.
Annie Aubertin, conseillère municipale déléguée au handicap, rappelle « que la première édition du Téléthon au niveau national date de 1987 et que la ville de Chevigny-Saint-Sauveur l'a organisée pour la première fois en 1998. La manifestation sert à financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires et respiratoires, mais celles aussi plus rares. La ville de Chevigny-Saint-Sauveur a accueilli cette année Mme Thauvin, généticienne au centre de génétique du CHU de Dijon ainsi que Mme Relioux, directrice de l'A.F.M. (Association Française contre les Myopathies) de Quétigny.
Les dons ne servent pas uniquement à la recherche mais sont utilisés également pour aider et accompagner les malades.
Au total, 11 953 € ont été récoltés cette année et reversés à l'Association Française contre les Myopathies (AFM) contre 9 950 € en 2011.
Mme Aubertin, dans le cadre de sa délégation au centre social, adresse ses remerciements :
- à Charles Rozoy, ancien élève du lycée Jean-Marc-Boivin, nageur handisport, médaille d'or aux derniers Jeux Olympiques de Londres qui a accepté de parrainer l'édition 2012,
- à Mmes Thauvin et Relioux,
- aux membres du Comité Départemental du Téléthon,
- aux élèves du collège Camille-Claudel et à leur professeur M. Bourgeret, aux jeunes de l'Institut Médico-Educatif (IME), aux élèves du lycée des Arcades et à Mme Barthomier, qui se sont mobilisés pour organiser une tombola en partenariat avec Carrefour Market et qui a rapporté près de 600 €,
- aux entreprises et commerçants qui ont sponsorisé le Téléthon,
- à la municipalité : le conseil municipal, les employés des services des sports, de la jeunesse loisirs, de la culture et les services techniques,
- les associations,
- les Chevignois qui sont venus nombreux. »

Réunions de quartiers



Vous rencontrez des difficultés quotidiennes au sein de votre quartier ?
Vous avez des doléances ou des propositions à formuler au Maire et aux élus de la Majorité ?
Ou tout simplement, vous souhaitez en savoir plus sur l'action municipale et ses projets.
Comme de nombreux concitoyens, venez écouter et participer aux débats publics questions/réponses que vous propose la majorité municipale !
Quatre réunions ont déjà été tenues dans les lieux suivants : Ecole du Breuil, salle de la Mairie, école Buisson-Rond, Maison de l'Enfance.
Les prochaines réunions sont fixées aux dates suivantes :
23 janvier : école Ez-Allouères
30 janvier : l'Ogive
13 février : école Henri-Marc.

Evidemment, les habitants sont informés de ces réunions par une annonce distribuée dans les boîtes à lettres. Les réunions se déroulent les mercredis à partir de 18 h 45.

Groupe « Chevigny Pour Tous »

Vie municipale

Le conseil municipal de la Ville s'est réuni le 18 décembre, sous la présidence de M. Le Maire, Michel Rotger.

➪ Adhésion au dispositif « carte culture »

La communauté de l'agglomération dijonnaise a créé une « carte culture » pour les étudiants.
Son ambition est de faciliter l'accès à la culture pour les étudiants et de valoriser le travail des structures culturelles existantes sur le territoire de l'agglomération dijonnaise. Elle n'a donc pas pour objectif d'intervenir dans les politiques et les actions culturelles des communes ou des partenaires culturels signataires du dispositif. L'objectif de la « carte culture » étudiants est de faciliter l'accès aux lieux et manifestations culturels de l'agglomération, à travers une incitation tarifaire et un accompagnement pédagogique privilégié (spectacles, rencontres, débats, visites…) et de valoriser les politiques et actions culturelles des différents partenaires signataires de la convention par la mise en place d'une campagne de communication et d'information. La « carte culture » étudiants s'adresse à toutes les personnes pouvant justifier du statut d'étudiant dans un établissement post-bac de l'agglomération dijonnaise. Les étudiants concernés pourront bénéficier du tarif unique de 5,5 € sur les billets de spectacle vivant et 3,5 € **sur les séances de cinéma** « Art et essai ». La « carte culture » étudiants est vendue au tarif unique de 5 €. Pour devenir partenaire du dispositif, la commune devra signer deux conventions avec le Grand Dijon, une convention cadre et une convention annuelle. La participation financière des partenaires institutionnels se limite à la baisse de ses tarifs (5,5 € réservés aux porteurs de la « carte culture »). S'agissant de notre commune, la programmation culturelle est assurée par l'Office Culturel Chevignois qui deviendra également un partenaire « carte culture ».

➪ Enquête publique sur le Parc d'Activités de l'Est Dijonnais

Le futur parc s'étendra sur une surface de 185 ha à cheval entre la voie express reliant Dijon à Arc-sur-Tille et les communes de Quetigny (75 ha) et de Saint-Apollinaire (110 ha).
Le dossier a été soumis à une enquête publique unique et mis à disposition des Chevignois en mairie du 5 décembre 2012 au 12 janvier 2013. Lors de sa séance du 18 décembre dernier, le conseil municipal a émis sur ce dossier un avis favorable **sous réserve que l'environnement soit préservé**. Deux interrogations se posent : la gestion des eaux pluviales et la gestion des eaux usées. Tous les effluents du Parc d'Activités de l'Est Dijonnais (PAED) seront dirigés vers la station de Chevigny. Le Grand Dijon doit réaliser de nouveaux travaux sur la station pour augmenter sa capacité. L'affaire est à suivre.

➪ Lotissement « l'Allée des Troubadours » : dénomination des rues

Les rues du lotissement porteront les noms suivants : Colette Renard, Barbara, Cora Vaucaire, Boris Vian, Georges Brassens, Henri Salvador, Daniel Balavoine, Catherine Sauvage.

➪ Acquisitions de parcelles et vente de terrains

- acquisition des parcelles ZA n°73, 88, 90, 548, 549, 556, AR n°255 d'une superficie totale de 56 001 m² appartenant à la succession de Madame De Cambourg pour un montant de 168 000 euros.
- acquisition de la parcelle ZC n°81 d'une superficie de 34 059 m² appartenant à Messieurs Alain et Szymon Savinsky et située en partie sud de la ZAC 6NA au prix de 396 017 euros.
- partie nord de ZAC 6NA - Vente des îlots 2a, 2b, 2c au prix de 75 € HT et 3b, 3c au prix de 65 € HT auxquels il faut rajouter une TVA sur marge.
- lotissement Le Clos en Mont Vaux : Vente du lot n°2 d'une superficie de 606 m² à Madame Rahma Ezzejjari au prix de 123 177,52 € TTC et du lot n°3 d'une superficie de 670 m² à Monsieur Patrick Vaugin au prix de 132 352,28 € TTC.

A ce jour, le lot n°4 d'une superficie de 603 m² est disponible au prix de 115 006,06 € TTC. Les conditions **de vente du lot 1 et de la maison située 75 avenue de l'Egalité seront fixées ultérieurement par le conseil** municipal.

➪ Information

Monsieur le Maire a informé le Conseil municipal que le terrain situé en partie nord de la Zac 6NA a été vendu à la société Sainte Jeanne le 30 novembre 2012 pour un montant de 956 400 € HT soit 1 135 330,09 € TVA sur marge comprise. Cette vente permet d'annuler le prêt contracté sur la ZAC.

Prochain conseil municipal : 12 février
NB : le compte rendu intégral de toutes les séances du conseil municipal est tenu à la disposition du public en mairie.



Vu, lu, entendu...



Chevigny Renouveau

Nouveau bureau

La Présidente Arlette Brenot et les membres du bureau vous adressent leurs meilleurs vœux pour ce nouvel an.



Association Léa Togo

Meilleurs vœux 2013

« Dieu dans sa bonté infinie nous donne encore une année de grâce et d'amour, rendons lui la grâce et une grande reconnaissance.
De cet amour je voudrais vous souhaiter une bonne et heureuse année 2013.
Que Dieu vous bénisse. »
Léa



Office Culturel Chevignois

Audition de l'école de musique

Les élèves de l'école de musique ont participé à une audition où flûtes, guitares, pianos, violons et violoncelles se sont associés pour le grand plaisir d'un nombreux public. Les jeunes musiciens nous ont fait partager leurs talents dans des pièces variées en solos, duos et trios.

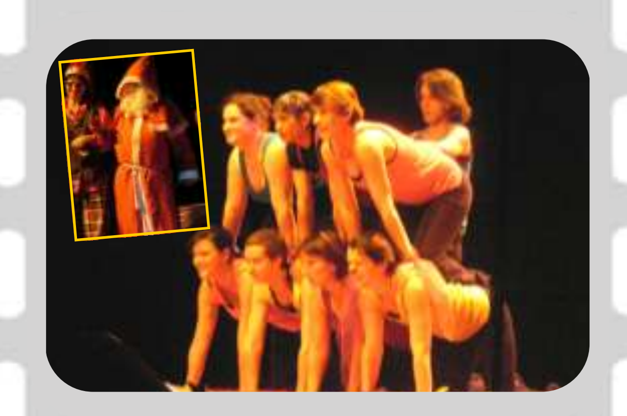
le mois dernier



Mairie

Championnat du monde de karaté

Michel Rotger, maire de Chevigny-Saint-Sauveur, a représenté la municipalité ainsi que la ville de Chevigny-Saint-Sauveur, au championnat du monde de karaté à Bercy.
Michel Rotger était invité par le Président de la Fédération Française de Karaté.
Sur la photo, il est accompagné de M. Ravassaud, président de la ligue de Bourgogne de karaté.



Maison de l'Enfance

Fête de fin d'année

Réunissant plus de 300 personnes, le spectacle « Et si on faisait le cirque… » a permis aux professionnelles de la Maison de l'Enfance de révéler leurs talents de jongleuses, funambules, gymnastes, dresseuses de fauves, comédiennes, clowns, écuyère… à la plus grande joie des tout-petits et aussi des adultes. Le Père Noël en personne leur a même rendu visite !



Office Culturel Chevignois

Le dixtuor Cadence

L'ensemble Cadence est constitué des meilleurs instrumentistes cuivres de la région Bourgogne et d'un percussionniste. Le programme très éclectique a su charmer le public, en proposant un voyage autour de l'histoire de la musique : de la Renaissance au Tango. Mais ce qu'il faut noter, c'est que l'ensemble Cadence est venu tordre le coup à l'idée que la musique classique n'intéresse pas les jeunes générations.



Mairie

Arrivée du Père-Noël en chanson

En attendant l'arrivée du Père-Noël, les petits Chevignois accompagnés de leur famille sont venus écouter Philippe Roussel.
Le Père-Noël est ensuite apparu, il a lu les lettres des enfants puis il s'est prêté au jeu de la traditionnelle photo.



Chevigny-Saint-Sauveur Football

Tournoi d'hiver

Le Chevigny-Saint-Sauveur Football a organisé son traditionnel tournoi futsal, au gymnase du COSEC. Le tournoi a réuni 32 équipes réparties en deux catégories, les U13 et les U11. Chez les U13, l'équipe vainqueur est l' U.S.C.D et chez les U11 le Chevigny-Saint-Sauveur Football *(photo, l'équipe et leur entraîneur Adrien Cadouot).*

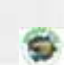


Chevigny Tennis Club

Le président de la ligue de Bourgogne en visite au C.T.C.

Événement, M. Jacky Terreau nouvellement élu à la tête de la ligue de Bourgogne de tennis était en visite au C.T.C. Le club a eu l'honneur d'être le premier club visité lorsque M. Terreau a démarré son tour des clubs de la ligue de Bourgogne.
(photo, M. Terreau et le président du C.T.C, M. Duport)

Directeur de la publication : Michel ROTGER
Coordination : Magali DUVERNE
Réalisation : Charlotte BORSATO
Imprimeur : SAVIARD, imprimé sur papier recyclé



Crédit photos : Photos service communication, Corinne Royer, correspondante pour le Bien Public, Office Chevignois des Retraités.